Architecture et urbanisme pour les territoires face aux changements climatiques

Synthèse de l'atelier à Barcelonnette

le 14/10/20

Pôle d'accueil universitaire Séolane

De la capacité à s'adapter à l'imprévisible

Les dérèglements climatiques ont aujourd'hui des effets visibles : fonte des glaciers, élévation des températures (en montagne notamment), amplification des phénomènes climatiques extrêmes (et l'exemple récent des Alpes Maritimes)... Pour faire face à ces changements et à leurs conséquences, qui se profilent selon les scenarii les plus négatifs du GIEC, deux enjeux forts : **l'atténuation**, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et **l'adaptation**, visant à faire évoluer les eco-socio-systèmes pour les rendre plus résilients.

Cette notion de **résilience** provient initialement du champ de la physique des matériaux pour caractériser la "capacité d'un objet à retrouver son état initial après un choc ou une pression continue". Définition a priori peu compatible avec le changement climatique : le territoire n'est pas un objet mais un système en constante réorganisation, sans état initial et avec un fonctionnement antérieur dont nous subissons aujourd'hui les conséquences. Mais avec l'ouragan Katrina en 2005, le concept de résilience est mobilisé pour saisir les inégalités révélées pendant et dans l'après-crise, celle-ci n'étant qu'un déclencheur, révélant des vulnérabilités et dysfonctionnements intrinsèques. Il ne s'agit plus seulement de la capacité à rebondir après un choc, mais plus largement de celle à réduire les risques avant, pendant et après la crise. **Autrement dit une aptitude à s'adapter à l'imprévu.**

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet franco-italien Habit.A, qui interroge les évolutions de l'habitat face aux conséquences des changements climatiques dans une nouvelle approche de la responsabilité. Il s'agit de comprendre les impacts du changement climatique sur l'habitat, mais également sur les systèmes agricole, économique, touristique et sur l'identité culturelle du territoire afin de les intégrer dans les instruments de planification territoriale (SCOT par exemple) et repenser les architectures des Alpes du sud.

Réalisations :

-inventaire cartographié de l'habitat existant remarquable pour leur résilience ;
- évolution des instruments de l'évaluation de la construction durable (indicateurs BDM France et ITACA – Italie) par la création de critères d'évaluation qui conjuguent durabilité, qualité de l'habitat humain et adaptation au changement climatique ;
- sensibilisation collective :
  - édition d'un ouvrage présentant les 10 architectures patrimoniales primées (début 2021),
  - conception d'un jeu de plateau et d'une mallette pédagogique (renseignements : Pays SUD),
  -temps d'échanges et de sensibilisation aux indicateurs et enjeux auprès des professionnels (ateliers à Embrun et Barcelonnette, octobre 2020) et du grand public (rencontres à Savines-le-Lac le 17 novembre 2020).

Quels indicateurs prendre en compte lors de la construction ou réhabilitation d'un bâtiment afin qu'il soit résilient aux changements climatiques ?

Ateliers de travail par groupe professionnel

Élus et techniciens :

Intégrer les risques : caractéristiques du milieu, contexte paysager topographie...

Préserver un milieu qui permette la vie : identification et utilisation intelligente des ressources, dans l'idée d'une économie circulaire (matériaux locaux et recyclés)

Répondre aux besoins de vie pour évoluer dans ce territoire

Indicateurs : factuels
Objectifs : déclinaison pragmatique des indicateurs, axés sur la fonction

Architectes et urbanistes :

Comment on s'implante sur le territoire... ou pas ! Lié au territoire, à ses ressources, à la problématique des risques

Prendre en compte le confort d'été, qui risque d'être de plus en plus problématique

Enjeu à anticiper l'imprévisible : comment prendre en compte les changements à venir ?
=> Qui habitera demain ? Comment prendre en compte attentes qui ne seront pas les mêmes qu'aujourd'hui ?
=> Intégrer les notions de perspective (construction comme réhabilitation) pour anticiper les changements potentiels d'usages et de fonction des bâtiments : anticiper ce qu'on ne peut pas prévoir !

Cas pratique Rue Manuel :
Ateliers suivi d'une visite du site en présence de l'architecte.

À partir d'un cahier des charges simplifié et de quelques documents (plans, cadastre, photos), proposition d'une note d'intention pour la construction d'un site (25 et 27 rue Manuel).

Contexte : dans un futur plus ou moins proche à imaginer, selon le scénario le plus pessimiste du GIEC c'est-à-dire une élévation de + 5° des températures moyennes.

Cahier des charges : Réhabilitation de deux immeubles mitoyens en centre-ville de Barcelonnette pour créer des logements à loyer modéré. Les façades donnant sur la rue sont orientées nord, cour intérieure coté sud. Commerces en rez de chaussée, 3 étages, combes.

Note d'intention, Groupe 1 :

Contexte prospectif :

Usage réduit de la voiture et centre ville désormais en zone piétonne, avec des parkings en extérieur. Plus de vélos, foyers moins nombreux (baisse natalité).

– **Difficulté** : la profondeur (longueur) du bâtiment qui rend la partie du milieu difficilement exploitable et la création de logements difficiles en RDC, 1er voire même 2ème étage.

– **Usages** : commerce et locaux communs (buanderie, local vélo...) en RDC ; habitat saisonnier, locaux associatifs, bureaux... au niveau intermédiaire et logements sur étages supérieurs. Création d'une cour intérieure pour permettre la création d'une 2ème façade exposée sud et rendre les volumes plus facilement habitables.

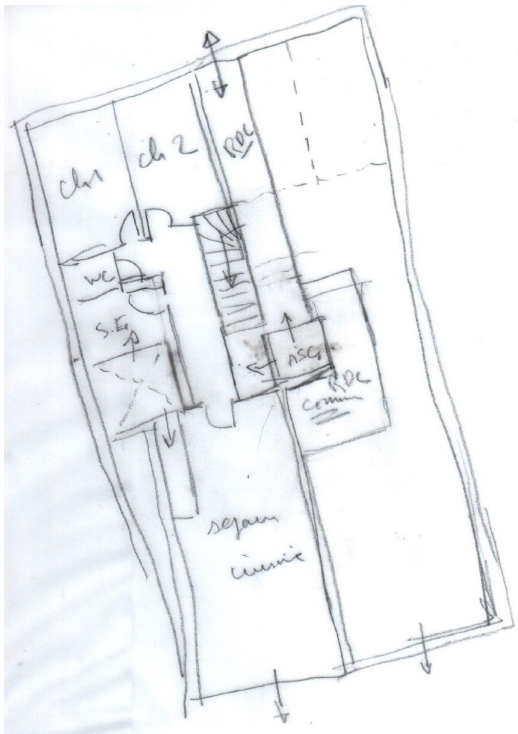

– **Difficulté** : bâtiment en longueur/profondeur (enjeu de la lumière)
– **Cadre d'implantation** : s'inscrire dans une logique de quartier pour penser l'habitat au-delà du logement stricto sensu (aménagement de l'espace public)
– **Accessibilité** : cage d'ascenseur unique pour les 2 bâtiments, avec objectif de mixité sociale (accueil personnes âgées, parents avec jeunes enfants, personnes à mobilité réduite).
– **Usages** : commerces et local commun (vélos, poussettes...) au RDC, 2 logements par niveau avec 2 chambres coté nord, séjour et cuisine coté sud.
– **Confort** : verrière avec velux automatique (fermeture si vent fort ou pluie) installé dans les combes pour créer un puits de lumière et créer une aération en été. Isolation extérieure et bon vitrage. Photovoltaïque (coté sud) pour éclairage des communs.